

N° 31 juillet/août 2015

Balaruc-le-Vieux | Balaruc-les-Bains
Frontignan | Gigan | Marseillan
Mireval | Sète | Vic-la-Gardiole

notreAGGLO

magazine de Thau agglo

DOSSIER P. 12

Le territoire de demain

Une année
de gouvernance
ensemble
p. 6

Médiathèque
Montaigne,
premiers échos
p. 10





Des ateliers pour un Plan Climat Énergie Territorial partagé

Thau agglo a organisé des Rencontres concertation relatives au Plan Climat Énergie Territorial. L'objet : engager des réflexions (80 pistes d'actions identifiées) et approfondir les objectifs et implications respectives dans les projets du PCET. Une soixantaine de personnes se sont ainsi réunies à deux reprises autour de 3 ateliers thématiques (sur la mobilité durable, la production et la consommation responsable ou encore la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables) rassemblant des participants d'horizons divers : des représentants du tissu économique et associatif, des partenaires institutionnels, des personnalités qualifiées et des élus. L'intégralité des échanges sera retranscrite dans un cahier de concertation. La prochaine étape : formaliser un plan d'action puis le mettre en route !

LES BATEAUX-BUS, C'EST TOUS LES MERCREDIS MATINS À SÈTE ET LES SOIRS DE CONCERT AU THÉÂTRE DE LA MER



Une visite à Oïkos

Dans le cadre de l'opération foyers témoins, une visite du centre de tri des déchets de Villeveyrac a été organisée au printemps. Plusieurs familles accompagnées par des professionnels du territoire avaient en effet souhaité mieux connaître la manière dont sont traitées les quelques 6 500 tonnes de déchets triés chaque année sur les 8 communes de Thau agglo. La visite a ainsi permis de découvrir les installations très modernes du centre de tri et de mieux visualiser l'ensemble des opérations réalisées pour séparer les différentes matières (plastique, métal, carton,...), les conditionner sous forme de balles et les orienter vers les usines de recyclage. Ils ont également pu constater que de trop nombreux déchets indésirables, parfois étonnants ou dangereux (grenades, fusées de détresse, souris,...) se retrouvaient encore trop souvent dans la poubelle jaune, ce qui nuit évidemment au recyclage sans parler des risques pour les agents qui effectuent l'essentiel du tri des déchets à la main. Chacun est reparti avec le sentiment que ce type de visite devrait être proposé au plus grand nombre de manière à montrer la réelle utilité du geste de tri et la nécessité d'agir pour réduire autant que possible le volume de nos déchets qui représente près de 800 kg par habitant et par an.

Opération « siphons » à la plquette

Les travaux ont débuté dans le quartier de la plquette à Sète pour se terminer à la fin du mois d'octobre. La réalisation des siphons consiste à créer 2 forages dirigés en traversée du canal afin d'y introduire une canalisation d'une longueur de 380 mètres chacun. Les deux forages seront réalisés entre le parking (quai de Bosc pont SNCF) et la RD 2 face à Polmar ; et entre le quai de la Dorade/rue du Loup et la RD 2 face à Polmar. La circulation sera modifiée pour permettre la réalisation de ces travaux : le stationnement sera interdit sur le parking quai de Bosc pont SNCF jusqu'au 30 juillet. La circulation et le stationnement à proximité du carrefour (quai de la Dorade/rue du Loup) seront également interdits. Au niveau de la sortie des forages, face à Polmar, la circulation en entrée ou sortie de ville sur la RD2 coté Balaruc, sera maintenue sans alternance, et la voie centrale sera immobilisée pour le chantier. Une voie sortante et une voie rentrante seront aménagées pour maintenir une circulation la plus fluide possible. Le montant de l'opération, subventionnée à 30 % par l'Agence de l'Eau et 50 % par le FEDER, s'élève à 1,6 M€ H.T.

La CCI et Thau agglo unis pour les ZAE

Dans le cadre du transfert vers l'agglo de la gestion des 18 Zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble de son territoire (soit 182 hectares, 420 entreprises et environ 2854 emplois), Thau agglo et la CCI viennent de signer une convention afin d'harmoniser le travail déployé ensemble au profit des entreprises. Un recensement annuel permettra d'établir une cartographie précise des entreprises, d'évaluer leurs besoins et leurs attentes sur ces ZAE à partir d'une enquête annuelle. Les entreprises seront également sensibilisées sur l'intérêt de se fédérer dans le cadre d'associations de zones et contribuer à l'émergence d'associations d'entreprises sur ces ZAE, voire d'une fédération à l'échelle du territoire. Le programme de requalification de 15 de ces ZAE s'élève à 14 M€ d'investissement.



Thau agglo aide à l'achat de vélos électriques

Dans le cadre de sa démarche Plan Climat Énergie Territoire, Thau agglo souhaite encourager les modes de déplacements doux sur son territoire. À ce titre, la collectivité a proposé une aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. D'un montant de 25 % de la valeur du vélo plafonnée à 200 € maximum, cette aide est destinée à 52 familles domiciliées dans les 8 communes du territoire de Thau agglo. Les bénéficiaires devront être en mesure de fournir dans leur dossier de demande, un justificatif de domicile de moins de trois mois. Dans un souci d'équité, les familles sétoises ayant déjà bénéficié de la subvention de la ville en 2013 et 2014 ne seront pas éligibles à l'aide de Thau agglo pendant 4 ans à partir de la date de la première aide.

LES DÉCHETS MÉDICAUX (SERINGUES) DOIVENT ÊTRE CONDITIONNÉS DANS LES FAMEUSES BOÎTES JAUNES (DASRI) ET RAMENÉS IMPÉRATIVEMENT EN PHARMACIE.

Restauration paysagère de digues à Villeroy

Un chantier a permis de remettre en état 1,2 km de digues aux salins de Villeroy à Sète. Certaines zones (notamment vers l'Ouest du site) ont « bénéficié » il y a une trentaine d'années d'un renforcement via le dépôt des matériaux de destruction de l'ancien hôpital de Sète. Beaucoup de ces matériaux – des bétons avec fers qui dépassaient – posaient un double problème de sécurité pour le public mais aussi esthétique quand on visite le site. Des travaux ont permis de restaurer ces digues dans le paysage. Coût du chantier : 32 000 € HT, dont 60 % sont financés via les mesures compensatoires de la Ville de Sète pour les ZAC Ouest/Villeroy.

LE PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE AURA LIEU LE 23 JUILLET À MARSEILLAN



Deux géotubes atténuateurs de houle ont été remplacés

De Villeroy vers Marseillan, 800 mètres de tubes géotextiles remplis de sable protègent le littoral contre la houle. Ce dispositif efficace casse la force des vagues d'un côté et retient le sable de l'autre. Grâce à ce long boudin de 3 mètres de diamètre, la plage a regagné 12 mètres en largeur. Mais malgré sa signalisation sur l'eau avec des bouées flottantes et sa localisation sur les cartes marines, la membrane de deux géotubes a été déchirée en deux endroits sur 30 mètres de long, sans doute par l'étrave ou l'hélice d'un bateau peu scrupuleux. Début juin, la société Trasomar, spécialisée dans les travaux sous-marins, a donc retiré les deux modules abîmés pour les remplacer par des géotubes neufs avant d'être replacés sur leur lieu d'origine et regonflés avec du sable pompé sur le fond marin.



L'agglo désensable le port de Marseillan

Les élus de Thau agglo ont voté la convention entre la ville de Marseillan et la CABT afin de désensabler le port de Marseillan. Le site de 250 anneaux doit faire face depuis 2010 à un ensablement qui augmente de 3 818 m³ par an. 10 000 m³ de sable ont ainsi été évacués récemment. Les frais de dragage du port de Marseillan-plage s'élèveront à 51 260 € TTC par an (pendant 3 ans). « Nous faisons le choix de développer notre potentiel plaisance et de donner à notre façade maritime les moyens de peser sur la façade méditerranéenne » a expliqué François Commeinhes. « Marseillan est historiquement le point d'entrée du développement du bassin de Thau depuis Riquet et les États généraux de Languedoc. Nous nous inscrivons dans une continuité pour sauvegarder ce port », a souligné Yves Michel, Maire de la ville et Vice-président de l'agglo.



Zoom sur

Un nouveau délégataire pour le réseau de transport en commun (2015-2022)

Thau agglo est l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains sur la totalité de son périmètre et de ce fait organise et finance un réseau de transports publics commercialisé sous le nom de T.A.T. et constitué de 12 lignes régulières, ainsi que 2 lignes estivales.

L'actuelle Délégation de Service Public arrivant à terme en septembre, Thau agglo a lancé un nouvel appel d'offre, assorti d'un nouveau cahier des charges pour le prochain gestionnaire :

- les temps de parcours seront révisés en prenant en compte par exemple les horaires de levée des ponts à Sète ;
- l'offre de vente de tickets sera plus performante : abonnement annuel payable en plusieurs fois sans frais, nouvelle grille tarifaire, vente de carnets de 10 tickets, vente en ligne à condition avantageuse par rapport à l'achat d'un ticket dans le bus qui génère perte de temps et encombrement de la voie publique ;
- les parcours trop longs seront scindés pour respecter les horaires ;
- l'agence commerciale sera davantage ouverte au public.

Le contrat sera conclu pour une durée de 7 ans, soit du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2022.



Une année de gouvernance ensemble

Une année de mandat s'achève pour les élus de de Thau agglo. Une année qui a été guidée par la volonté de construire une gouvernance collégiale, fondée sur l'écoute et la concertation, en associant étroitement l'ensemble des communes et leurs maires aux décisions prises par la Communauté d'agglomération.

Une gouvernance réalisée dans un contexte financier inédit pour les agglomérations qui doivent composer avec des dotations en baisse, alors qu'elles se voient transférer un « portefeuille » de compétences de plus en plus étendu. Aujourd'hui, le mot d'ordre est plus que jamais « faire plus avec moins ». L'adoption du budget 2015 (en décembre dernier) avait permis d'afficher la gestion saine des finances de Thau agglo. Elle est la communauté d'agglomération la moins endettée de la Région (173 € de dette par habitant). Le compte administratif présenté lors du Conseil communautaire du 29 juin confirme les choix mis en œuvre. En résumé, Thau agglo bénéficie d'un endettement nul et donc d'une capacité d'investissement importante : 160 M€ de 2015 à 2020. Lors de ce Conseil communautaire, des décisions importantes ont été votées, notamment sur de nouvelles compétences, donnant un véritable coup d'accélérateur aux projets de l'agglo. Après le transfert des médiathèques, du théâtre Molière, des ZAE (zones d'activités économiques) et de l'aide à la pierre, ce sont les conservatoires de musique, les équipe-

ments nautiques et le futur palais des sports qui sont désormais déclarés d'intérêt communautaire. Le Conseil a par ailleurs décidé de mettre à l'étude l'extension de la zone commerciale de Balaruc, une opération liée au raccordement de la RD2 à la RD600 porté par le Département. Cette extension ouvrira la possibilité d'accueillir par exemple, sur l'espace commercial de Balaruc, un multiplexe et d'autres activités commerciales qui manquent sur le territoire. Le futur palais des sports sera tout près. Un développement en lien avec celui des transports en commun et des modes de déplacements doux entre Sète et Balaruc, plus précisément entre la Corniche, la gare et son futur pôle multimodal, et la cité thermale. Comme le montrent aussi les bateaux-bus, et le choix d'un nouveau délégataire pour le réseau de bus de l'Agglo, Thau agglo a décidé de concentrer ses efforts sur la mobilité. Le Conseil communautaire a également voté une subvention pour la MJC implantée à la Passerelle, à l'Île de Thau. C'est un signe fort de l'Agglo. Sur la base du projet d'éducation populaire défini, la MJC pourra faire la preuve de son professionnalisme dans le quartier, avant de rayonner sur le territoire intercommunal. ■

Déclaration d'intérêt communautaire des conservatoires

Thau agglo s'est engagée depuis sa création dans une action culturelle ambitieuse marquée par une volonté de disposer, sur le territoire, d'un réseau de médiathèques constitué par les équipements transférés de la ville de Sète, puis, depuis cette année, d'un nouvel équipement sur la commune de Frontignan (Montaigne). Ce réseau offre une couverture importante du territoire et un service de

qualité en matière de lecture publique et d'accès au multimédia. Il permet également une forte action de diffusion culturelle à travers l'appui à la Scène nationale de Sète et du Bassin de Thau. Aujourd'hui, Thau agglo souhaite aller plus loin dans cette action culturelle en déclarant d'intérêt communautaire deux équipements communaux, le conservatoire municipal de Sète et l'école de musique de Frontignan (1300 élèves au total) et en développant un projet de Conservatoire intercommunal de musique et d'art dramatique.

Déclaration d'intérêt communautaire d'un Palais des sports intercommunal

Ce principe induit la construction d'un palais des sports intercommunal. Le site retenu pour l'implantation du futur équipement se situera en cœur d'agglomération sur le site de loisir majeur identifié par le SCOT au centre du territoire et sur la commune de Frontignan. Il bénéficiera d'un environnement privilégié et identitaire, facilement accessible de l'autoroute, central par rapport au territoire, bien desservi par le réseau routier mais aussi par les transports en commun, empruntant le boulevard urbain en projet reliant la gare SNCF à l'espace commercial de Balaruc-le-Vieux. Cet équipement sportif « palais des sports intercommunal » permettra d'organiser



des événements fédérateurs pour les clubs et écoles du territoire, mais également d'accueillir les clubs du plus haut niveau. Il s'inscrira dans une offre sportive communautaire par les collaborations qui seront établies avec les initiatives portées par les clubs et associations à l'échelle de l'agglomération.



Déclaration d'intérêt communautaire des équipements sportifs aquatiques

Le sport, vecteur d'une pratique collective et du « vivre ensemble », n'échappe pas à l'ambition de Thau agglo de développer un service public équitable, accessible à tous, quel que soit le lieu d'habitation et la condition sociale des citoyens. Aujourd'hui, la fréquentation des équipements sportifs aquatiques est saturée. Les 4 piscines existantes (3 à Sète, 1 à Frontignan) sont ouvertes à l'année et les besoins vont en s'accroissant en raison de l'augmentation régulière de la population et une demande des familles et des clubs sportifs. Thau agglo a donc déclaré d'intérêt communautaire les deux piscines communales existantes (le centre aquatique Raoul Fonquerne à Sète et la piscine Joseph Di Stefano à Frontignan) correspondant à la plus grande variété d'activités pratiquées en leur sein (scolaires, clubs, grand public). Le centre aquatique Raoul Fonquerne, bénéficie d'ores et déjà d'une dimension intercommunale et attire des pratiquants de l'ensemble de l'aire urbaine sétoise. La piscine Joseph Di Stefano est particulièrement vieillissante et saturée du fait d'une très importante activité scolaire et associative.

L'action de Thau agglo consistera à remplacer cet équipement et à envisager sa relocalisation afin de satisfaire les besoins des communes de Vic-la-Gardiole, Mireval et Frontignan (28 978 habitants). Cette action de transfert doit être complétée par la création d'un 3^e équipement sur le nord du territoire sur la commune de Gigan. Équipement qui répondra à un besoin relevant d'un territoire élargi qui concernera également l'intercommunalité voisine de la CCNBT et notamment les communes de Poussan, Montbazin et Villeveyrac.



Implantation d'une MJC sur l'île de Thau

Ce projet d'éducation populaire prendra place dans le quartier de l'île de Thau en lieu et place de la salle « La Passerelle » jusqu'ici essentiellement exploitée par la Scène Nationale. Ce projet a été défini dans une logique de mixité sociale et intergénérationnelle et axé autour de priorités. Tout d'abord, sa vocation qui sera de favoriser le transfert de savoir en développant à la fois des activités de proximité culturelles, scientifiques, sociales et sportives accessibles à tous. Ensuite, la structure associative devra être un lieu de rencontre entre personnes de tous horizons, de tous âges, sans aucune discrimination. Enfin, s'il s'agit de créer un espace pour les jeunes des quartiers, où se développeront des apprentissages à la citoyenneté, cette nouvelle structure doit également favoriser la réalisation d'animations et de manifestations transversales pour tous les publics. Le nouvel établissement s'articulera autour de 4 pôles :

- Un Pôle Jeunesse : actions citoyennes et accompagnement culturel ;
- Un Pôle « manifestations culturelles et transversales »
- Un Pôle Sections d'activités à vocation socioculturelle et scientifique ;
- Un Pôle « animations locales » organisées en partenariat avec les acteurs territoriaux.



Engagés par nature



CARTE INTERACTIVE

PRODUCTEURS D'HUÎTRES, DE VINS, RESTAURANTS

DÉGUSTATIONS

BALADES CONCHYLICOLES ET VITICOLES

Tout Thau

SUR LE BOUT DES DOIGTS !

À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT

Disponible sur l'App Store

ANDROID APP ON Google play



www.paysdethau.fr/appli

Découvrez les plus belles balades autour de Sète

www.thau-agglo.fr





Médiathèque Montaigne : premiers échos



La médiathèque intercommunale Michel de Montaigne a ouvert ses portes le 7 mars dernier. S'il est encore trop tôt pour établir un véritable bilan, le magazine *Notre agglo* a tout de même mené sa petite enquête.

Le profil de notre public s'est élargi et rajeuni

La nouvelle médiathèque de Frontignan est ouverte au public depuis quelques mois et déjà, les premiers commentaires recueillis auprès du public sont unanimes : l'accueil et l'accompagnement sont exemplaires, notamment pour initier les usagers aux nouvelles techniques de prêt, le lieu est agréable, l'offre nombreuse, diversifiée et porte sur des documents récents... En résumé, c'est la satisfaction qui domine et la bibliothèque de la rue Lucien-Salette fait désormais partie du passé : « On a pu déterminer les jours et les horaires d'affluence » explique Véronique Guyot, l'actuelle direc-

trice. « C'est sans surprise le mercredi, le samedi et les périodes de vacances scolaires, mais aussi le soir à la sortie des écoles pour les enfants et en fin de journée pour les adultes. Le profil de notre public s'est élargi et rajeuni. Certains viennent de Mireval et de Vic-la-Gardiole, et on commence à toucher les ados, même du côté livre ». Depuis l'ouverture, 10 000 visiteurs ont été comptabilisés et 66 408 documents empruntés par 3 514 emprunteurs. Fin juin, ce sont 2 185 connections qui ont été établies par 523 abonnés, à partir des postes informatiques dédiés au public. Un résultat plus qu'encourageant ! ■

TÉMOIGNAGES



Jean-Marie Comas

« ICI, C'EST AUTRE CHOSE »

Jean-Marie Comas est un usager heureux. Il fréquentait déjà la bibliothèque de la rue Lucien-Salette : « Mais ici, c'est autre chose » dit-il. « On a de la place, c'est plus lumineux, et les documents sont beaucoup plus nombreux et plus diversifiés. Sans parler du parking. On se gare sans problème. Et l'accueil est très chaleureux ».



Sian Malardeau

« JE VIENS 3 À 4 FOIS PAR SEMAINE »

Comme beaucoup d'ados, Sian Malardeau adore les mangas et les BD : « Il y en a beaucoup ici. On a le choix. Je viens 3 à 4 fois par semaine. Le lieu est grand et agréable. Mais je trouve qu'il y a beaucoup de monde et un peu trop de bruit pour la lecture ».



Alain et Marie-Rose Mazenq

« ON N'A PAS BESOIN D'ALLER À SÈTE »

Alain et Marie-Rose Mazenq sont de nouveaux utilisateurs. Ils sont intéressés par les publications sur le jardinage, la sculpture sur bois, les livres de fiction... : « Nous profitons de nos congés pour découvrir le lieu » dit Alain. « C'est très bien agencé et on nous renseigne très aimablement ». Ce qu'ils apprécient avant tout, c'est le fait que les 3 médiathèques fonctionnent en réseau : « On n'a pas besoin de se déplacer à Sète » explique Marie-Rose. « On peut consulter le catalogue par internet, choisir le document qu'on veut et réserver. S'il n'est pas ici, on est averti par mail quand il arrive

et on n'a plus qu'à venir le chercher ».



Gregory Auclair

« TELLEMENT DE CHOIX QU'ON A DU MAL À SE DÉCIDER »

« Je suis SDF, actuellement hébergé par une amie, et j'ai le droit de venir ici et d'emprunter gratuitement des documents » dit-il. « J'ai ma carte. Ce qui m'intéresse, ce sont les DVD. On peut même les voir ici dans la journée. Il y a tellement le choix qu'on n'arrive pas à se décider ».



Nicolas Wirth

« DES LIVRES POUR APPRENDRE »

Nicolas Wirth est venu avec ses deux petits garçons, Théo (1 an) et Tom (5 ans). « On fréquentait la bibliothèque de Frontignan mais beaucoup moins que la médiathèque. J'emprunte des dessins animés et des livres pour Tom, pour qu'il apprenne à lire, et pour Théo, des petits bouquins pour l'éveil des enfants ». Tom est aussi passionné par les consoles de jeux vidéo. « Si j'avais pu disposer d'un pareil instrument quand j'étais moi-même enfant, j'en aurais profité ! ».



Un dispositif d'insertion pour réhabiliter le patio de la médiathèque François-Mitterrand

Piloté par Passerelles Chantiers, une association qui œuvre pour l'accès ou le retour à l'emploi de personnes socialement fragiles, le chantier de la médiathèque François-Mitterrand a permis durant tout le premier semestre 2015 de réhabiliter le patio, plusieurs fois vandalisé. Co-financé par l'État, le Conseil Général et Thau agglo, ce chantier a permis depuis le début de l'année de salarier 12 personnes, orientées par Pôle emploi, la plate forme RSA du Conseil Général ou encore la Mission Locale d'Insertion. Les bénéficiaires sont en parcours d'insertion professionnelle, de pré-formation ou de reconversion. Ils sont embauchés par l'association Passerelles Chantiers à raison de 26 h hebdomadaires, dans le cadre d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Près de 500 m² ont été relookés. Reste à positionner le mobilier urbain : racks à vélo et bancs.

j'm
Mitterrand
Malraux
Montaigne
mes Médiathèques

Suite à l'ouverture de la médiathèque Montaigne, Thau agglo a lancé une campagne médiatique sur ses trois établissements avec, comme figurants, des abonnés de tous âges qui se sont prêtés au jeu. Pour rappel, les médiathèques de Thau agglo (Mitterrand et Malraux à Sète et Montaigne à Frontignan) fonctionnent en réseau. Un document emprunté dans l'une peut être rapporté dans l'autre. D'où l'idée de créer également à travers cette campagne un bloc-marque « J'M mes médiathèques » dans lequel figurent les 3 noms, rappelant l'unité de ces trois établissements.



Le territoire de demain



Thau agglomération s'est engagée dans un processus volontariste de développement de son territoire pour accroître son attractivité et améliorer le quotidien de ses habitants. Réaménagement de l'espace, préservation de l'environnement, transports, économie, politique de la ville et habitat sont au cœur de ce projet colossal.

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la communauté d'agglomération exerce plusieurs types de compétences. Parmi ses compétences obligatoires, on compte le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville (dispositifs de développement urbain et local, d'insertion économique et sociale, et prévention de la délinquance). C'est à partir de deux documents de référence, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) défini par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, et le Plan de Déplacements Urbains communautaire (PDU), que Thau agglomération a défini sa stratégie opérationnelle. Celle-ci vise à :

- faciliter la mobilité en renforçant les transports en commun et en diversifiant les modes de déplacement.
- maîtriser l'urbanisation, notamment la pression foncière au Nord de l'agglomération.
- organiser le développement économique en lien avec le développement urbain.
- protéger l'environnement, notamment la lagune et les espaces menacés.

Structurer l'activité autour d'un schéma de transports performants

En dialogue avec le SCOT, le PDU définit sur le territoire les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de circulation et de stationnement, dans un objectif d'économie d'énergie et de développement durable. Les transports sont le ciment de l'agglomération et doivent contribuer à faciliter les échanges entre toutes les communes. Pour cela, une étude d'axes a été menée. Il s'agit de créer une dorsale Nord/Sud qui passera par le centre commercial Carrefour pour atteindre le futur Pôle d'Échange Multimodal de Sète (PEM).

Concrètement, la gare SNCF de Sète s'ouvrira au Nord, pour un accès plus facile à la RD2. Parkings et passerelle permettront aux usagers de garer leur voiture côté Nord, et d'atteindre les quais ou de traverser côté Sud sans avoir à passer par l'échangeur de la Pointe-Courte, actuellement l'un des points noirs en matière de circulation. Des aménagements urbains sont prévus pour moderniser la gare SNCF. La gare routière sera agrandie (8 quais minimum) pour accueillir davantage de bus et favoriser le principe des correspondances train/bus. L'accès côté Nord permettra également à terme de développer côté est le système des navettes maritimes (qui n'auront plus à passer sous les ponts) et une mini-gare fluviale sur le modèle de celle du Mas-Coulet devrait voir le jour.

Toujours à Sète, sur l'axe pont Sadi-Carnot/Verdun/Camille-Blanc, secteur régulièrement saturé, une ligne de transport en commun en site propre (TCSP) sera aménagée avec pour objectif l'amélioration de la desserte de cet axe et celle des circulations douces (piétonne et cyclable). La prolongation de ce site propre de part et d'autre de ces limites est également envisagée. Ce type d'aménagement devrait permettre de fiabiliser les horaires et les temps de rotation : « C'est un saut qualitatif » explique Norbert Chaplin, Vice-président délégué aux transports. « Il est possible sans renforcer la flotte de véhicules et donc à coût constant, d'augmenter leur fréquence : en gagnant 3 minutes par bus, on gagne une rotation toutes les ½ heures ».

En outre, cet axe dessert le secteur prioritaire de l'Île de Thau. Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de ville nouvelle génération qui sera signé en juin 2015 entre l'État, Thau agglomération et leurs partenaires, ce quartier est appelé à évoluer de façon sensible dans les années qui viennent, principalement pour ce qui concerne son accès, avec la création d'un pont côté Est, qui permettrait de le désenclaver et d'y affecter une ligne de bus supplémentaire.

Habitat, environnement, économie, transport, mis en synergie

Sur la partie RD2, une piste cyclable et piétonne pourrait voir le jour, à la place de la voie ferrée qui longe la route, de la Cure gourmande à Balaruc-les-Bains au parc Aquatechnique de Sète. Cette voie permettrait de boucler la boucle autour de l'étang de Thau.

Parallèlement, Thau agglo mène en interne une réflexion pour récupérer la gestion des voies intercommunales, soit départementales soit communales, comme le boulevard urbain central de Frontignan, la RD2, l'avenue Victor Hugo de Sète, les lidos de Marseillan et des Aresquiers... dans une logique de schéma de voiries intercommunales appuyée par le réseau de transport public.

Un projet global d'aménagement urbain

Ce gros projet de renouvellement urbain vise à reconquérir la ville sur elle-même en encadrant la construction de logements et en requalifiant d'anciennes friches industrielles et ferroviaires selon un principe d'opérations « tiroir ». En clair, moins de constructions en périphérie et plus en ville, et délocalisation d'activités vers certaines zones prévues à cet effet afin de développer dans l'espace libéré d'autres usages plus conformes au devenir du site : « *On voit bien que de tels projets mobilisent conjointement plusieurs services, celui de l'aménagement du territoire bien sûr, mais aussi ceux de l'habitat, de l'environnement, de l'économie et des transports. C'est l'exemple parfait d'un travail en synergie* » explique Pierre Boulidoire, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

4 projets d'aménagement sur 4 sites à enjeux du SCOT sont à l'étude : l'entrée Est de Sète, les « Hierles » situé à Frontignan, le long du boulevard urbain central, la zone commerciale de Balaruc-Loisirs et l'ancienne cimenterie Lafarge. La requalification des ZAE communautaires se coordonne avec cette politique d'aménagement : « Les

Territoire à énergie positive en devenir

Thau agglo est désormais désignée comme « Territoire à énergie positive en devenir » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Candidate parmi 528 territoires, Thau agglo fait partie des lauréats et pourront bénéficier d'un soutien technique et financier pour compléter le dossier de candidature dans le cadre d'un contrat régional de transition énergétique.

Le projet d'aménagement durable majeur en entrée Est de Sète est au carrefour des enjeux de la transition énergétique et de la croissance verte : privilégier une mobilité bas carbone, des équipements performants, aménager durablement dans une logique de limitation de l'étalement urbain, de mixité sociale, d'intégration environnementale et de gestion exemplaire des eaux,

promouvoir un développement du territoire privilégiant les activités et ressources locales et y compris les énergies renouvelables et/ou de récupération. Ce projet peut s'exprimer grâce à la réalisation du futur Pôle d'échange multimodal de la gare. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Climat Énergie Territorial, stratégie globale de Thau agglo pour répondre aux défis énergétiques et climatiques. Et d'autres actions en cours et à venir, confirment l'engagement de Thau agglo en ce sens : politique de transport en commun, maîtrise de la performance énergétique de l'usine de valorisation énergétique, médiathèque intercommunale de Frontignan, permanences Espaces Info Énergie, accompagnement à l'achat de vélo électrique...

secteurs d'activité économique ne sont pas déconnectés de la ville » explique Yves Michel, Vice-président délégué à l'économie. « *Il sont partie intégrante de la rénovation urbaine. Nous sommes dans la même logique* ».

L'entrée Est : un quartier hyper-connecté

Dernier quartier aménageable sur Sète, l'entrée Est est un projet majeur pour l'avenir de la ville et du bassin de Thau. Projet lié à la présence du futur pôle d'échange multimodal de la gare de Sète. C'est un nouveau morceau de ville à seulement une dizaine de minutes du cœur de ville et au cœur de la grande métropole. Ce projet a une vocation résidentielle mixte qui vise à répondre au besoin des actifs de se loger, à apporter de nouveaux services et équipements à la ville-centre et à développer une offre économique complémentaire à l'existante (zones artisanales et industrielles, et zone portuaire) qui enserrera le site. Un projet avec une identité fortement marquée avec la proximité du port, le complexe de canaux et le bassin du midi « *puisque'il servira à stimuler l'économie en créant du foncier pour les entreprises tout en répondant aux besoins des actifs pour se loger sur la ville-centre, à proximité du cœur de ville et du futur PEM* », développe Yves Michel. L'entrée Est, ce sont, pour la moitié du périmètre, des zones à destination exclusivement économique. Parmi ces espaces, une partie est réservée au port de commerce afin de favoriser le développement des activités de logistique. Le projet comprend également des zones « mixtes » appelées à recevoir des entreprises qui relèvent de l'économie tertiaire, un secteur éminemment créateur d'emploi.

Un quartier durable, c'est aussi des réflexions sur les mobilités durables. En outre, se pose la problématique de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. « *Sur l'entrée Est, on travaille sur le développement d'un réseau de chaleur qui fonctionnerait avec des énergies renouvelables : en lice l'énergie marine mais également d'autres opportunités de ressources avec la proximité de la station d'épuration, unité de traitement des déchets... et pourquoi pas les laisses des activités portuaires, elles sont à l'étude* » ajoute François Commeinhes, président de l'agglo.

Les Hierles : priorité au logement et à l'environnement

Pour ce projet de logements à forte proportion de logements sociaux, les services de Thau agglo sont chargés d'identifier les catégories d'habitat à privilégier pour répondre aux besoins des ménages. La création de logements s'accompagnera de la création d'un grand parc de plusieurs hectares avec la mise en place de parcours de santé, de voies piétonnes et de pistes cyclables. L'objectif étant « *qu'un habitant de Frontignan soit toujours à moins de 10 mn à pied d'un espace naturel* » explique Pierre Boulidoire.

La zone commerciale de Balaruc : priorité aux commerces

L'aménagement et l'extension de la zone commerciale de Balaruc-Loisirs permettra d'accueillir de nouvelles entreprises ciblant des secteurs d'activité en déficit sur le territoire, comme les équipements pour la maison, le sport et le bricolage. Il pourrait permettre la création de près de 400 emplois à terme. Le projet prévoit d'aménager l'espace en continuité avec la zone commerciale existante qui serait requalifiée. L'accès à cette zone sera amélioré. Un barreau de liaison de la Rd 600 à la Rd2 passera au Sud du site, au Nord du quartier de la Rèche. Un pôle bus permettrait d'améliorer les correspondances Nord/Sud, en lien avec le futur Pôle d'échange multimodal.



ZAC Balaruc Loisirs

Lafarge : priorité aux loisirs

Le SCOT a identifié sur le site de l'ancienne cimenterie un projet à caractère économique doublé d'un équipement de loisirs majeur. Le site se divise en deux parties : la cimenterie à l'Ouest, qui est en cours de cessation d'activité, et à l'Est, l'ancienne carrière. Un projet de reconversion est à l'étude dans la perspective d'une acquisition du site. La Région propriétaire du site Montgolfier au Sud, est également associée au projet. La carrière conservera son caractère naturel et sera aménagée en espace de loisirs de plein air. La cimenterie deviendra un lieu à double vocation économique et récréative, qui pourrait inclure des fonctions d'accueil, en bénéficiant de la proximité de l'eau. Ce complexe devrait renforcer de manière importante l'attractivité du territoire.

La requalification des ZAE

Depuis mars 2015, Thau agglo a pris en main la gestion de l'ensemble des ZAE de son territoire. Jusque-là, seulement 3 d'entre elles sur les 18 que compte le territoire étaient administrées par l'agglomération. Les autres dépendaient directement des communes et leur maintenance, de la capacité d'investissement de ces dernières. Désormais, l'ensemble des 182 hectares va bénéficier de 14 M€ d'investissement et d'un ambitieux programme de rénovation et de modernisation, pour coller au plus près des besoins des entreprises et attirer de nouveaux entrepreneurs. 370 entreprises y sont actuellement installées (3400 emplois). Ces zones, qui bénéficient déjà de la proximité d'une infrastructure routière et autoroutière importante, gagneront en facilité d'accès du fait de l'aménagement de voies intercommunales et de la restructuration des transports en commun. À ce travail de requalification, s'ajoute un partenariat étroit avec la CCI Frontignan/Mèze et Pôle emploi visant à soutenir l'emploi et à accompagner les entrepreneurs. Sur ce dernier point, Thau agglo organise chaque mois une visite d'entreprise sur place. À l'occasion d'un petit déjeuner, un expert extérieur intervient sur un thème

particulier, comme par exemple la réglementation en matière de pénibilité du travail.

Thau agglo, acteur social majeur

Pour mener à bien cette politique, le budget que Thau agglo consacre aux acquisitions foncières, à la construction de logements sociaux, à la réhabilitation du parc ancien, à la lutte contre l'habitat indigne et à la réalisation de structures d'hébergements adapté a progressivement augmenté. Aujourd'hui, ce sont 2,5 M€ d'investissement annuel pour la seule Agglo et presque 6 M€ au total avec la Région, le Département et l'État qui sont consacrés à la politique communautaire du logement. C'est la ville de Sète qui contribue le plus activement à atteindre les objectifs de 80 logements sociaux par an, et surtout, l'Office Public de l'Habitat qui s'investit principalement dans la production de logements sociaux locatifs neufs. S'ajoute à l'action de l'OPH, la production de logements sociaux conventionnés issus du parc privé. Sur Sète, ces opérations sont réalisées dans le cadre du PRQAD (Programme de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés) et de l'OPAH RU de Thau agglo, dispositif qui incite les propriétaires, en contrepartie de subventions, à engager des travaux, ou à céder leur propriété à la puissance publique, avec relogement et accompagnement.

Ces opérations s'accompagnent de la création d'équipements et d'aménagements de proximité. À l'Île de Thau, un projet prévoit la requalification des espaces publics avec création de cheminements piétons, restructuration du centre commercial et désenclavement du quartier. Thau agglo a candidaté auprès de l'État pour obtenir des subventions via le programme national de rénovation urbaine. Réponse attendue dans le courant de l'année. Concernant les 7 autres communes du territoire, le PIG (Programme d'Intérêt Général) qui vise la réhabilitation du parc ancien dégradé et la lutte contre la précarité énergétique se substitue à l'OPAH RU, avec à la clef des aides de l'État, de l'agglomération et du Conseil Général. ■

6 M€ pour soutenir la construction et la rénovation de logements



François Commeinhes, Pierre de Bousquet, Préfet de région et Gérard Canovas, Vice-président délégué à l'habitat, la politique de la ville et la cohésion sociale

Signature des conventions de délégation des aides à la pierre avec l'État et pour la gestion des aides à l'habitat privé avec l'ANAH.



Aides à la pierre : l'État et l'agglo signent

Les parcs public et privé bénéficieront de cette aide pour soutenir le logement social

Face aux problématiques de construction sur le territoire, la cherté du foncier, les contraintes géophysiques, la protection de l'environnement et face à l'acuité de la question de l'accès au logement, Thau agglo a souhaité par délibération du 24 septembre 2014 prendre la délégation des aides à la pierre de l'État pour une durée de six ans, soit pour la période 2015-2020. Cette prise de délégation se traduit par la signature de deux conventions : une convention générale de délégation de compétence des aides à la pierre entre l'État et Thau agglo et une convention pour la gestion des aides à l'habitat privé entre l'Anah et Thau agglo. Celles-ci présentent des objectifs prévisionnels et les moyens à affecter au financement du logement social pour les parcs public et privé. C'est au cœur de réalisations immobilières exemplaires à Balaruc-les-Bains (résidence Le Sun Rise), à Balaruc-le-Vieux (résidence La Tramontane), puis à Sète dans le quartier des Salins (résidences Les Canalettes et les Thocs), que le Président de l'agglo et le Préfet ont choisi

de se retrouver le 29 mai pour signer ces conventions. « *Le droit à un logement pour tous est un droit qui s'exerce dans un territoire en pleine croissance démographique qui doit contrôler, mais aussi répondre aux besoins, d'où la nécessité de densifier afin de contrôler l'étalement urbain et de préserver ainsi nos espaces naturels* », a expliqué François Commeinhes, Président de l'agglo. Celle-ci s'est ainsi dotée il y a deux ans d'un Plan local de l'habitat pour la période 2012-2017. « *Un PLH qui rend possible, aujourd'hui, cette prise de compétence dans le domaine de l'aide à la pierre que notre Conseil communautaire a demandé en septembre dernier et qu'a accepté de nous confier l'État à travers la personne de Monsieur le Préfet de région, Pierre de Bousquet, qui est aussi délégué départemental de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat* », ainsi remercié par François Commeinhes pour sa présence.

Rassembler les énergies

Visites et signatures ont eu lieu en présence du vice-président de l'agglo, délégué à l'habitat, Gérard Canovas, et

Résidence « La Tramontane », à Balaruc-le-Vieux, l'une des réalisations de Hérault Habitat visitée le 29 mai par les autorités lors de la signature des conventions.



le vice-président délégué aux transports, Norbert Chaplin, qui présentaient quelques instants plus tôt des projets sur leur communes respectives, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux, ainsi que d'Émile Anfosso, directeur de l'OPH de Sète. Le logement social fait partie des priorités de l'agglo, qui devient désormais, en prenant « l'aide à la pierre » sous son aile, le chef de file de la politique du logement, aussi bien pour l'offre nouvelle que pour la réhabilitation de l'existant, dans une zone tendue. Thau agglo est désormais identifiée comme interlocutrice privilégiée auprès de l'ensemble des partenaires impliqués (financeurs de l'habitat et acteurs socio-économiques). Ainsi, la prise de cette délégation va permettre de rassembler les énergies sur le terrain et d'accroître les moyens financiers. En 2015, les fonds d'État confiés à l'agglo pour cette gestion d'aide à la pierre s'élèvent à 1,2 M€, l'agglo ayant pour sa part inscrit 1,3 M€ pour cette priorité logement. Pour la période 2015-2020, ce sont 13,5 M€ que l'État confiera à l'agglo pour les réhabilitations et production de 2 400 logements. ■





Jean-Guy Majourel et François Commeinhes

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

En France, un conseil de développement est une assemblée consultative formée au sein de chaque agglomération ou pays pour être associé à l'élaboration du projet de territoire ou de la charte de pays ainsi qu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Cette assemblée participative prend des formes diverses selon les territoires et des compositions très variées (associations, personnalités qualifiées, citoyens volontaires). Elle élabore avis et propositions pour les élus des Conseils communautaires sur l'ensemble des politiques publiques. La loi d'Orientations pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, dite loi Voynet, organise le principe d'un partenariat entre élus, milieux socio-professionnels et associatifs en exigeant la création d'un conseil de développement au sein de chaque agglomération. Ce conseil est librement organisé et composé à l'échelle locale, il doit être étroitement associé. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs et s'organise librement. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération. Il peut être consulté pour toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle-ci. Le conseil de développement de Thau agglomération compte 89 membres. Il est présidé par Jean-Guy Majourel.

Le Conseil de développement : installé le 1^{er} juillet



« Nous sommes ici en présence des forces vives de notre agglomération du bassin de Thau ». C'est par ses mots que François Commeinhes, Président de l'agglomération Thau agglomération a accueilli, le 1^{er} juillet dernier, les membres du tout nouveau Conseil de Développement de Thau agglomération.

Un Conseil qui va bien au-delà, dans sa composition, des incontournables acteurs institutionnels, économiques, sociaux ou associatifs pour s'ouvrir à la société civile dans sa grande variété. Une composition élargie à 89 membres et présidée par Jean-Guy Majourel, Sèteois d'origine, directeur régional d'un grand groupe national. Un profil parfait pour présider cette instance de réflexion, de prospective et de concertation. Un rôle de maître d'orchestre pour le conseil qui aura à cœur, dans ses travaux, dans ses avis, dans ses propositions, d'être innovant et créatif, avec la liberté comme marque de fabrique. Une liberté dans son fonctionnement, dans sa composition, et dans ses avis. Une liberté de ton et d'action qui « affranchit de la lourdeur adminis-

trative comme des contingences d'équilibre politique » comme le soulignait François Commeinhes. Officiellement installé, le Conseil de développement doit maintenant devenir une véritable force de proposition et faire bouger les lignes de notre jeune agglomération. C'est à son président et à l'ensemble des membres d'en prendre possession, car « cette structure est la vôtre, et en aucun cas un ersatz du conseil communautaire, qui n'aurait aucun intérêt. » Après avoir assisté à une présentation des grandes lignes de l'action et des projets de l'agglomération, les nouveaux conseillers se sont présentés puis ont échangé sur les modalités de la première séance de travail qui est fixée pour la rentrée. ■

Ensemble, pour notre territoire

Le 29 mars dernier, les électrices et les électeurs de l'agglomération ont élu 4 Conseillers départementaux de gauche. Deux sur le canton de Frontignan et deux sur le canton de Sète qui regroupe aujourd'hui les deux anciens cantons de la ville. Plus qu'un sursaut, ce résultat éloquent valide notamment le travail réalisé depuis plusieurs années par François LIBERTI et Véronique CALUEBA sur Sète. Les électrices et les électeurs ne se sont pas trompés en reconnaissant leur engagement de proximité, et savent qu'ils ont reconduit des élus de parole, de résultats, des

élus qui œuvrent aussi au sein du Conseil Communautaire et qu'ils font, et continueront à faire, tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens.

Le département est aujourd'hui dans toutes les communes de l'agglomération, le premier investisseur et nous serons garants qu'il le reste au service de tous.

Nous allons continuer ensemble, avec vous, pour avancer dans le bon sens, dans l'intérêt de chacun.

**Les Élus Communautaires de l'Opposition
« Puissance Sète le Rassemblement »**

Mutualisation des services, vraie ou fausse bonne idée ?

Jusqu'où peut aller la mutualisation des services entre les communes et les intercommunalités ? Le plus loin possible, c'est en substance ce que dit la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « loi Maptam », initialement mise en route par la réforme des collectivités territoriales sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2010. Si la mutualisation des moyens, et par là, j'entends uniquement, la mutualisation des commandes ou des outils techniques par exemple, me semble une bonne chose ne serait-ce qu'en terme d'économie pour les communes de Thau agglomération, je reste cependant perplexe, quand des services entiers et pas les moindres, comme la Direction générale des services ou la Direction des ressources humaines d'une mairie, font l'objet d'une telle mutualisation.

Car si on peut s'entendre sur une commande commune qui ne concerne que des photocopieurs ou des ramettes de papiers, peut-on réellement demander au personnel communal, de services représentants le bon fonctionnement d'une mairie, de se glisser dans la peau d'un autre en claquant des doigts sans risquer la schizophrénie ? Je reste perplexe... Hormis « ce détail » apparemment, au vu des réponses données lorsque la question a été soulevée en Conseil d'agglomération, il n'en reste pas moins que cette mutualisation à tout-va risque un jour à terme de signer la mort des communes et de ne laisser au maire une seule compétence sur sa ville : marier ses administrés !

**Virginie Angevin,
Conseillère d'agglomération,
Cadre National « Debout la France »**

Le naufrage des collectivités locales

La situation des collectivités locales devient de plus en plus préoccupante. En effet, la baisse des dotations de l'État oblige les communes à réduire considérablement leurs budgets et faire de sacrées économies, au détriment des services aux administrés. En outre, la baisse également des produits de la fiscalité locale ne fait que conforter cette situation inquiétante, en raison notamment de l'augmentation importante du chômage, que les gouvernements UMPs successifs ont été incapables d'endiguer. Toutes les politiques mises en

place par ces gouvernements jusqu'à présent, se sont soldées par des échecs.

La situation est donc préoccupante, car si pour l'instant notre communauté d'agglomération du bassin de Thau ne s'en tire pas trop mal, qu'en sera-t-il lorsque les communes membres auront de plus en plus de difficultés à exécuter leurs propres budgets et demanderont donc le report de nombreuses dépenses sur les EPCI.

Les élus du Front National / RBM

L'agglo aux côtés d'Initiative Thau

Début juin, Thau agglo accueillait dans ses locaux l'assemblée générale d'Initiative Thau, une association partenaire dans les domaines de la création d'emploi et du développement des entreprises.

Particulièrement sensible au développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat sur son territoire, Thau agglo collabore étroitement avec les partenaires associatifs qui œuvrent dans ces deux domaines. Hébergée dans les locaux de Thau agglo depuis la création de la communauté d'agglomération et subventionnée par elle à hauteur de plus de 46 000 €/an, la plateforme Initiative Thau est un partenaire performant qui fait partie du 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création d'entreprises en France. Créée en 1998, son action s'étend à tout le bassin de Thau. En 2014, Initiative Thau a généré plus de 5 millions d'euros injectés dans l'économie locale. En 2015, Thau agglo a renforcé son partenariat avec l'association dans le cadre du nouveau projet de ville.

Des résultats concluants

En 2014, malgré un environnement économique fragile, le dispositif Initiative Thau a permis de soutenir la

création, la reprise et le développement de 49 entreprises sur le bassin de Thau. Soit, 114 emplois directs créés ou maintenus en cette seule année, 607 000 € de prêts d'honneur engagés (sans intérêts ni garanties) et 116 500 € de prêts Nacre engagés (dispositif public réservé aux demandeurs d'emploi sans intérêts ni garanties). L'attribution de ces prêts a également permis aux porteurs de projets financés de lever auprès des banques près de 4,5 M€ complémentaires. 12 des projets financés sont des créations d'entreprise, 22 des projets de reprise et 2 des opérations de développement ou de croissance. 71 % des porteurs de projets étaient demandeurs d'emploi. Récemment le prêt à taux 0 % a été étendu à l'activité agricole.

En 2015, 40 dossiers concernant des projets d'entreprises pour un budget prévisionnel de 480 000 € et 6 dossiers concernant des projets agricoles pour un budget prévisionnel de 75 000 € sont à instruire. ■

Soutenir l'économie

Dans le cadre de la gestion (transférée en mars à l'agglo) des Zones d'activités économiques du territoire, Thau agglo a déjà organisé 3 petits déjeuners d'entreprises pour créer du lien entre elles au cœur de ces zones. Les thématiques abordées : la complémentaire santé obligatoire, le compte pénibilité et les enseignes. Ces 3 petits déjeuners (qui ont eu lieu dans les ZAE de Marseillan, du Barnier à Frontignan et des Eaux blanches – Ancien Pont à Sète) ont rassemblé 60 entreprises sur ces différentes zones d'activités et ont permis de visiter 3 entreprises : l'Unité de Valorisation Énergétique à Sète, la SMIL à Frontignan et l'entreprise Littoral à Marseillan. D'autres petits déjeuners suivront dans les autres zones. Dans ce contexte, Thau agglo présentera aux entreprises de 13 zones d'activités, à partir de novembre, les programmes de requalification qui se dérouleront à compter de 2016 ; les zones commerciales de Balaruc Loisirs et de la Barrière étant traitées dans le cadre du projet de ZAC en vue de la requalification et extension de l'espace commercial Balaruc (horizon 2018). Une réunion de concertation avec les exploitants et les propriétaires de ces zones commerciales a lieu le 9 juillet.



L'entreprise Littoral à Marseillan



L'entreprise SMIL à Frontignan



L'Unité de Valorisation Énergétique à Sète



Remise du chèque FISAC à une commerçante heureuse par Rudy Llanos, Conseiller communautaire et 1^{er} adjoint au Maire de Sète, et Olivier Oddi, Président de la CCI.

Thau agglo aide les commerçants

Au mois de juin, quatre commerçants (restaurateurs) de Sète ont reçu chacun une aide financière relative à la modernisation de leur commerce.

Thau agglo soutient en effet toutes les communes, à hauteur de 50 % du montant des travaux (jusqu'à 75 % pour les travaux de mise en accessibilité), et a fixé le plafond de l'aide à 8 500 € par commerce. Pour pouvoir bénéficier de la subvention, le projet d'aménagement doit respecter un certain nombre de conditions :

- le local doit être aux normes de sécurité ;
- le projet doit respecter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- la devanture doit bien s'intégrer dans la façade de l'immeuble sur laquelle elle est implantée ;
- les travaux doivent être autorisés par la Mairie.

Pour ce faire, il faut contacter la chargée de mission FISAC de Thau agglo au 04 67 46 47 00 pour recevoir votre fiche individuelle de préconisation d'aménagement et prendre rendez-vous gratuitement avec l'architecte-conseil de Thau agglo. Si le projet d'aménagement concerne une vitrine à Sète, prenez contact avec le service Urbanisme de la Ville de Sète qui bénéficie de son propre architecte-conseil (au 04 99 04 71 17 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45). ■



Ouverture du JAM : saison 5 !



Le Jardin antique méditerranéen a rouvert ses portes le 20 mars dernier. Depuis 2011, ce petit coin de paradis au cœur de la ville de Balaruc-les-Bains invite le public à une balade dans le temps. Suivez le guide...

L'esprit du JAM, c'était de transformer un lieu abandonné, le Puech d'Ay, en sanctuaire de la biodiversité méditerranéenne, telle qu'elle existait entre le I^{er} siècle avant J-C et le III^e de notre ère. Présent depuis l'origine du projet aux côtés de Thau agglomération, Laurent Fabre, archéologue, docteur en biologie et écologie végétale, en est le directeur : « On a réhabilité cette friche en plantant près de 1 200 espèces connues à la période gallo-romaine. Et ce n'est pas fini. En ce moment, nous terminons l'étiquetage de 880 espèces et nous sommes en train de créer une serre et un grainetier/herbier. Ici, tout est cultivé sans engrais ni pesticide. Nous avons même installé un rucher. Et nous récoltons notre propre miel ». Une politique de développement durable récompensée : en 2012, le JAM a été classé « jardin remarquable » et reconnu en 2013 comme « collection patrimoniale de biodiversité ». Depuis son ouverture, 40 000 visiteurs ont foulé ses allées.

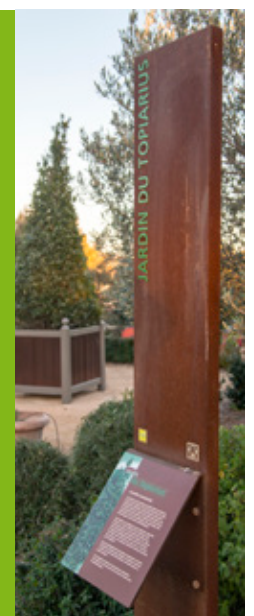
Une visite au jardin

Ce jardin rare qui se déploie sur 2 ha et qui surplombe l'étang de Thau, propose en 7 créations thématiques de découvrir comment les sociétés antiques méditerranéennes concevaient leur environnement végétal. La fonction du jardin, lieu utilitaire et symbolique, était d'approprier une nature sélectionnée au contact de la « domus ». C'est donc dans l'environnement immédiat de la maison que s'est exprimée la plupart des formes de jardin.

Première étape du parcours : le jardin nourricier. Développé à partir du I^{er} siècle avant notre ère, on y a complanté céréales, plantes potagères, vigne et arbres fruitiers. C'est un espace vivrier qui fait partie de l'univers domestique. Au contraire, le Bois sacré, lieu communautaire et temple de la nature, est situé à l'orée des villes et planté d'arbres, de vivaces, de plantes à bulbe et de massifs. C'est un espace de culte où pouvait s'exercer la puissance des dieux. On y trouve aussi de petits jardins funéraires avec autel à la mémoire des ancêtres. C'est au I^{er} siècle de notre ère qu'apparaît la première forme ornementale, style « parnasse ». Le jardin de Dioscoride est un jardin cerné de murs, et pourvu d'un « nymphée ». Comme détachée de la maison, une pergola s'invite dans cet espace, à la fois jardin d'ornement et réserve de plantes médicinales, magiques et astrologiques rapportées du monde entier. Les antiques attribuaient un grand pouvoir à ces végétaux qui pouvaient aussi bien tuer que guérir. L'étape suivante, le clos des Apicius, renoue avec la fonction vivrière. L'« hortus » est irrigué et organisé en terrasse autour d'une allée centrale. On y cultive en parterres ordonnés, aromates et plantes potagères nécessaires à la cuisine. À sa suite, le jardin de Vénus, domaine des plantes odoriférantes et cosmétiques, témoigne de l'évolution de l'époque. Portiques grecs couverts de rosiers grimpants et de jasmin, bain à oiseaux, belvédère à point de vue... ce jardin dédié aux cultes du corps s'ouvre sur l'extérieur. On y cultive des plantes pour les

onguents, la toilette et le maquillage. Plus loin, Le jardin du Topiarius reprend l'art de la taille apparu à Rome au I^{er} siècle. Lauriers, chênes verts, buis... deviennent formes ou personnages. La dernière étape, le jardin des plantes substances, témoigne de l'artisanat de l'époque : lin, genêt d'Espagne, roseaux, joncs... cultivés pour leurs fibres voisinent avec la garance ou le safran, appréciés pour leur vertu colorante... ■

- Ouvert de mars à novembre
- > Juillet-septembre : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
- > Octobre-novembre : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- > Fermé les lundis
- > Dernières entrées 1h avant la fermeture.
- Tarifs d'entrée (les paiements par carte bancaire ne sont pas acceptés)
- > Visites libres : 4,60 €
- > Enfants 0/7 ans : gratuit
- > 7/15 ans : 2 €
- > Tarif famille avec 2 adultes et 2 enfants : 9,2 €
- > 15/18 ans, seniors +65 ans, étudiants, demandeurs d'emploi : 3,5 €
- > Personne en situation de handicap (gratuit pour l'accompagnateur) : 3,6 €
- > Visites avec audioguide : 6 €
- > Visites commentées tous les jours (sauf les mercredis, à 10 h et 15 h 30), uniquement sur réservation : 6,7 €
- Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le jam : Accueil 04 67 46 47 92 jam@thau-agglo.fr





zoom sur Plaisirs de Thau

30 et 31 mai 2015



« L'Oursinade » en mars

La 1^{re} Fête de l'Oursin a été organisée par Thau agglo les 13 et 14 mars 2015 en plein cœur de la ville de Sète, sur l'esplanade Aristide Briand. Cette grande guinguette à ciel ouvert, autour de l'oursin et de dégustations de vins et produits du terroir, dans une ambiance musicale, a été un véritable succès avec quelque 10 000 visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine à la mi-mars pour la 2^e Oursinade !



Ils ont goûté aux « Plaisirs de Thau »

Cette toute première édition a eu lieu les 30 et 31 mai sur tout le territoire du Pays de Thau. Le concept de ce week-end portes-ouvertes chez les producteurs : allier les plaisirs de la découverte des lieux à la dégustation des produits du terroir. Les habitants comme les touristes ont ainsi pu aller à la rencontre des producteurs dans leurs caves ou leurs mas, afin d'être éclairés sur la fabrication de leur vin ou la production de leurs coquillages... Pour cela, un programme complet et une carte détaillaient les contacts des producteurs partenaires de cette opération. Le dimanche un pique-nique géant était organisé dans le Bois des Aresquiers où chacun a pu venir participer en famille ou avec des amis, avec son déjeuner tiré du sac. Thau agglo avait fabriqué pour l'occasion des nappes (offertes aux participants) à l'effigie de cette manifestation.



EN IMAGES



Apéritif offert par Thau agglo dans une ambiance musicale, déjeuner sur l'herbe et observatoire de la faune et la flore alentour pour petits et grands...



Bientôt... « Les Estivales » !

Thau
AGGLO

Dégustations de vins et
de produits du terroir
à partir de 18h

J'ai dit... jeudi !

estivales
DE THAU

Le 16 juillet à Balaruc-les-Bains,
le 23 juillet à Marseillan,
les 30 juillet et 6 août à Sète,
le 13 août à Frontignan
et le 20 août à Vic et Mireval

Plus d'infos sur www.thau-agglo.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Cet été, Thau agglo organise les « jeudis soirs » une découverte des vins et produits du terroir, dans des communes du Pays de Thau. À partir de 18h, la première « Estivales » se tiendra à Balaruc-les-Bains, au Parc Sévigné (à côté de l'office de tourisme). Les autres auront lieu le 23 juillet à Marseillan, les 30 juillet et 6 août à Sète, le 13 août à Frontignan et le 20 août à Vic/Mireval. C'est dans une ambiance musicale que des stands de dégustations de vins et produits du terroir prendront place à ciel ouvert pour le plaisir de tous. On vous y attend nombreux !

EN IMAGES

Tous au Jardin antique !

À Balaruc-les-Bains, sur un site dominant l'étang de Thau, le Jardin antique méditerranéen vous propose une initiation à l'archéologie botanique des mondes grec et gallo-romain. À la fois vitrine des essences méditerranéennes et musée des techniques de plantation antiques, il est un équipement unique en France et sur le bassin méditerranéen.

Parallèlement aux visites qu'il propose, le jardin présente cet été des expositions et animations, pour petits et grands.

Jusqu'à fin août



Venez découvrir une exposition de Claire Giordano et Grégory Cadet, « le repos légitime ».

Vendredi 24 juillet



Un atelier découverte animé par l'association Pic' Assiette aura lieu de 15h30 à 16h30 (pour les enfants) et de 17h30 à 18h30 (pour les adultes). À partir de 6 ans. Le nombre est limité à 15 enfants et 20 places pour adultes.
> Sur inscription au 04 67 46 47 92.

Les dimanches 26 juillet et 29 août



Une animation pour les enfants « Masques de nature » aura lieu de 10h à 11h30. Pour les 6-10 ans (nombre limité à 15 enfants et gratuit).
> Sur inscription au 04 67 46 47 92.

Dans les médiathèques

Lire à la mer

Du mardi 7 juillet au mercredi 26 août

Lecture à voix haute pour les enfants

> Tous les mardis de 16h30 à 17h30, « La Paillote », Avenue Vauban à Frontignan-plage

Jouons les pieds dans l'eau !

Stratégie, hasard, bluff, action-aventure... Laissez-vous prendre aux jeux ! Les ludothécaires vous accueillent pour découvrir les meilleurs jeux de société du moment mais également pour jouer avec les grands classiques Une animation gratuite à partager en famille à partir de 4 ans
> Tous les mercredis de 10h à 12h30, « La Paillote », Avenue Vauban à Frontignan-plage

Jouer, c'est notre nature !

Les jeudis 9 juillet et 6 août

La ludothèque de la médiathèque Montaigne se déplace au JAM pour partager un moment de création. Fabrication de véritables O.L.N.I. (Objets Ludiques Non Identifiés) à partir d'éléments naturels, d'objets de récupération... Pour les 6/10 ans
> De 10h à 12h, sur inscription auprès du JAM : 04 67 46 47 92 Jardin Antique Méditerranéen, Rue des pioch, 34540 Balaruc-les-Bains. Accès par l'Avenue de la Gare à côté des serres municipales, Bus n°10 – Arrêt « Le Port »

Tchatches musicales

En partenariat avec l'association Métisète dans le cadre de la 19^e édition du Festival Fiest'à Sète.

> À 17h30 dans le patio de la médiathèque Mitterrand

- Mardi 4 août : *Afrique – Musique(s) : Les années de l'indépendance* par Franck Tenaille, journaliste, Président du réseau des musiques du monde zone franche.
- Mercredi 5 août : *Chucho Valdés, Irakere et la musique cubaine* par Jacques Ramon, journaliste, spécialiste des musiques cubaines.
- Samedi 8 août : *La nouvelle scène brésilienne* par Olivier Cathus, journaliste, spécialiste des musiques du Brésil.

L'exposition Hippocampe se poursuit à Marseillan

Hippo-Thau est un programme de science participative qui vise à suivre les populations d'hippocampes et de syngnathes dans la lagune de Thau. Un travail de concertation et d'enquêtes mené par plus de 160 bénévoles, chaque année depuis plus de dix ans. Pêcheurs, conchyliculteurs, plongeurs saisissent leurs données sur le site www.observatoire-hippocampe.fr. Ils améliorent ainsi la connaissance scientifique de l'espèce et participent à la sensibilisation des publics à la fragilité de la lagune. Un travail d'enquête avec les scolaires est également mené tous les ans. Des milliers de curieux se sont déjà immergés dans le monde

de l'Hippocampe. Un dragon... un serpent... un cheval ? Qui se cache derrière ce mystérieux animal ?! Immergez-vous dans ce petit bout de lagune que nous avons spécialement conçu pour vous ! 90 m² de découvertes autour des secrets de cet animal mystérieux. Présentée à Sète, la mystérieuse boîte bleue vous accueille désormais à Marseillan, à la Maison Noilly Prat jusqu'au 31 août.

> Tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 19h Tarifs : 5€ / gratuit – de 12 ans / 3€ pour les groupes Visites guidées sur demande : expo-hippocampe@cpietassindethau.fr / 04 67 24 07 55
> Contact : g.hubert@cpietassindethau.fr 04 67 24 07 55

Le projet Hippo-Thau, laurier de la Fondation de France

Parmi les milliers de projets financés chaque année, la fondation en sélectionne certains qui se révèlent particulièrement innovants et exemplaires et leur attribue les Lauriers de la Fondation de France. Après avoir été soutenu en 2013, le projet Hippo-THAU coordonné par le CPIE Bassin de Thau, fait partie des 11 lauriers qui ont été remis le 3 juin à la Ville Méditerranée à Marseille, en présence de 300 invités. Le prix a été remis par Patricia Ricard, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard (partenaire scientifique), qui a mis en avant l'importance de poursuivre les recherches sur l'Hippocampe, afin de mieux le connaître et mieux le préserver.





Thau
AGGLO

Dégustations de vins et
de produits du terroir
à partir de 18h

J'ai dit... jeudi !

estivales

DE THAU



Le 16 juillet à Balaruc-les-Bains,
le 23 juillet à Marseillan,
les 30 juillet et 6 août à Sète,
le 13 août à Frontignan
et le 20 août à Vic et Mireval

Plus d'infos sur www.thau-agglo.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.